L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 25 SEPTEMBRE.

INSTITUTIONS.

Académie St Aloysius sous la direction des Frères du Sacré-Cœur.—Cette institution ancienne et favorablement connue de ses nombreux patrons, réouvrira ses classes le premier LUNDI d'octobre. Le cours des études comprendra les branches usuelles préparatoire et commerciales. L'enseignement du français et de l'allemand ne coûtera pas de frais additionnels. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Académie, angle des rues Chartres et Quartier.
12 sept—1mois

COLLEGE OF SPRING HILL,
PRES MOBILE, ALA.,
Sous la direction des Pères Jésuites.
La cinquante-et-unième session annuelle commencera le 1er octobre 1880.

CETTE INSTITUTION, fondée en 1830, et jouissant des privilèges d'une Université, est en état de donner la meilleure éducation classique et commerciale.
Conditions: Pension et Enseignement, par an, $300.
S'adresser, pour plus de détails,
Au Rév. JNO. A DOWNEY,
Président.
1er sept—au3oct

St-Stanis'aus Commercial College,
Bay St-Louis, Miss.

LA réouverture de cette Institution aura lieu le 15 SEPTEMBRE.
Pour informations, s'adresser à St-Aloysius Academy, encoignure Chartres et Quartier, ou au Président,
FRÈRE FLORIMOND.
1er sept—1m

JEFFERSON ACADEMY,
No 95 rue Conti, entre les rues Bourbon et Dauphine.

LES cours de 1880-81 de cette Institution commenceront le MERCREDI 1er septembre. Enseignement des langues française et anglaise et de leurs branches usuelles à des prix modérés. Pour prospectus, etc., s'adresser à l'Académie ou à
WILLIAM HENRY,
Principal.
25 août—1m

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin.)
128.....Espinade.....128

L'OUVERTURE de la 11me session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1880. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction a été assurée le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires et des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
22août

INSTITUT ST-LOUIS
POUR JEUNES FILLES,
DIRIGÉ PAR MME M. S. FARNET.
275 rue Dauphine.

LA prochaine session commence le premier lundi de septembre 1880. Mme Farnet a fait choix des meilleurs professeurs pour le second cours. L'établissement, vaste et frais, est en complète. Suffre maintenant aux élèves tout le confort désirable.
1août—3m

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine immédiatement après la diffse formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

AVIS.

LE Dr GEORGE P. MALONEY informe respectueusement ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de succursale en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son quartier-général qu'il occupe depuis nombre d'années.
N.-B.—Les opérations dents rez de première classe, comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les anesthétiques sûrs en usage par la profession de médecine sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques faits en peu de temps, je me suis assuré les services d'un des professeurs les plus compétents dans la profession au Sud, pour m'aider.
Respectueusement,
GEORGE P. MALONEY, D. D. S.
Nlle-Orléans, salons, 150 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne.
12sept—

EXCELSIOR.
Dr. J. H. MALONEY, Dentiste,

SALONS: 110 rue du Canal près St-Charles, et coin des rues Josephine et Camp. Jolies Dents artificielles faites à meilleur marché qu'ailleurs. Obtération des dents sans douleur: travail garanti comme excellence; extraction des dents sans souffrance. Consultez vos intérêts en allant examiner les spécimens de son travail et les médailles qu'ils lui ont values. Vieux râteliers acceptés en échange au comptant pulsant de neufs. Travail exécuté à très bas prix. Ne vous trompez pas d'adresse.
9sept—1an

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 - - - DAUPHINE - - - 19
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19juin1880

Dr. HENRI SAUVÉ,
Autrefois de la Nlle-Orléans,
Maintenant domicilié aux Hot Springs des Arkansas.
30 juin—3 mois.

1864 - - Etablissement - - 1864
D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VENANT d'arriver.—Un fort lot de VINS Claret, rouges et blancs, à l'ancien prix de cette la gallon.
10 mars—1an

ASSOCIATION CONSOLIDÉE
DES
PLANTEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1880.
A une réunion du Conseil de Direction de cette Association, qui a eu lieu ce jour, la résolution suivante a été unanimement adoptée:
Attendu qu'il est du devoir du président et des directeurs de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, en vertu de l'acte No 20 de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale de 1878, de lever et percevoir, annuellement, des actionnaires de ladite Association, commencant en l'année 1878 et terminant en l'année 1887, une période de dix années, un assessement qui (après l'acquittement des dépenses de liquidation) suffira à l'achat à la remise à l'Etat, chaque année, d'un dixième des bons consolidés de l'Etat qui auront été ou pourront être émis au bénéfice de la dite Association et pour le paiement de l'intérêt semi annuel auquel ils sont sujets, et,
Attendu que le président et les directeurs ont obtenu la surveillance des biens de l'Association et le contrôle de ses affaires, à partir seulement du 5 juin 1880, en vertu d'un décret de la Cour de Circuit des États-Unis, lequelle en ont été mises les mains de receveurs désignés par la dite Cour, de 1876 au 5 juin 1880, mettant ainsi le président et les directeurs dans l'impossibilité de faire les assessement requis en 1878 et 1879, et qui, comme le demandent les besoins de l'affaire, doit être fait maintenant; et,
Attendu que les bons de l'Etat, et l'intérêt auquel ils sont sujets, le paiement desquels dont être fait par cette Association, s'élevaient en 1878 à $5 12,000, dont une partie, $418,000 a été convertie par l'Etat qui bons consolidés (connus sous le nom de consols) à soixante sous à la piastre, et le reste est gravé à convertir, le tout étant évaluant à $307,200 en consols au dixième de la quelle somme doit être, en vertu de l'acte susdit, acheté et rendu à l'Etat, à chacune des années 1878, 1879 et 1880, s'élevant pour les trois années à $92,160 et équivalent à $40,960 comptant, si on les achète à cinquante sous à la piastre, évaluation sur laquelle doit être basé l'assessement actuel; et,
Attendu que l'intérêt payé et à être payé par l'Etat sur ces dite consols, pour le compte de cette Association, au 31 décembre 1880, s'élève à la somme de $124,416, chiffrant avec la somme requise pour l'achat des consols un total de $165,496 comptant.
Ce qui nécessiterait un assessement de $43.87 par action sur les 3,886 actions du fonds capital de cette Association aujourd'hui en circulation. Qu'il soit donc
Résolu: Que, conformément aux dispositions de l'acte No 20 de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale de 1878, et à une estimation du montant requis pour faire honneur aux obligations de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane ainsi qu'il est dit dans le préambule de cette résolution, un assessement de 4 marante dollars par action sur toutes les actions du fonds capital de cette Association est ici levé, payable, comptant à la banque de l'Association, rue Toulouse, No 66, dans les trente jours qui suivront le 1er septembre 1880, en conformité avec les prescriptions du dit acte.
JOHN CALHOUN, Caissier.
Relativement à ce qui précède, l'attention des actionnaires est respectueusement appelée à l'extrait suivant de la section 15 de l'acte No 20 en quest'on plus haut ainsi conçu: "Qu'aucun délai ne sera accordé aux actionnaires, en vertu des dispositions de cet acte, jusqu'à ce que tout actionnaire désirant s'en prévaloir, reconnaîtra par acte authentique, ses obligations à l'endroit de l'Etat."
17juil—17—15août—26sept.

FRANÇOIS DUFRECHE,
Successeur de JAMES GIBNEY
Entrepreneur de pompes funèbres,
57 Rue des Champs-Elysées,
Entre Maisons et Cannaveire, Nouvelle-Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brévetés,
En sapins et en noyer.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Hôtel de Ville, 6 septembre 1880.

CONFORMÉMENT à la section 38 de la loi No 123, de 1880, avis est donné qu'à dater de JEUDI, 9 septembre 1880, et jusqu'à nouvel ordre, les bureaux d'enregistrement des votants seront ouverts de 8 heures du matin à deux heures de l'après-midi, et de 4 à 7 heures du soir, tous les jours (excepté les dimanches et les jours fériés) aux endroits ci-dessous indiqué—savoir:
PREMIER WARD.
Au coin des rues Robin et Magazine.
DEUXIÈME WARD.
Au coin sud-ouest de la Promenade Triton et de la rue St. Charles.
TROISIÈME WARD.
A la Salle St. Patrick, en face de la Place Lafayette.
QUATRIÈME ET CINQUIÈME WARDS.
A la Maison d'Etat, rue Royale.
SIXIÈME WARD.
Au Wigwam coin de rue Hôpital et Bonagone
SEPTIÈME WARD.
Jacob Hall, coin Francis et Kerparte.
HUITIÈME WARD.
Au coin des rues Champs Elysées et Dauphine
NEUVIÈME WARD.
Au Wigwam, rue Dauphine, entre Desiré et Elmire.
DIXIÈME WARD.
Station de police, rue Roseneau.
ONZIÈME WARD.
Rue Washington, entre Magazine et Camp.
DOUZIÈME, TREIZIÈME ET QUATORZIÈME WARDS.
Au coin des rues St Charles et Berlin.
QUINZIÈME WARD.
Rue Patterson entre Lavergne et Verret.
SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME WARDS.
A la maison de cour, Carrollton.
I. W. PATTON, Maire.
Sept—

AVIS.
Etat de la Louisiane,
Bureaux du Préposé à l'Enregistrement,
Paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 7 septembre 1880.

CONFORMÉMENT à l'acte No 123 de l'Assemblée Générale de 1880, ordonnant un enregistrement nouveau et complet pour cette paroisse, toutes les personnes susceptibles d'enregistrement doivent se procurer de nouveaux certificats qui leur permettront de voter aux prochaines élections, tous les certificats antérieurs étant nulle et non avenus.
Afin d'éviter la perte de temps et l'ennui aux personnes d'origine étrangère désirant se faire enregistrer, elles doivent porter avec elles leurs papiers de naturalisation comme la section 32 de l'acte No 123 de la session de 1880 l'exige.
Le temps pour obtenir l'enregistrement étant fixé par statut à dix (10) jours antérieurs au jour de l'élection soit VENDREDI, le 22ème jour d'OCTOBRE 1880, il est du devoir de ceux qui ne se sont pas encore pourvus leurs certificats d'enregistrement de le faire le plus tôt possible de manière à n'être pas privé du droit de voter.
CHAS. CAVANAC,
Préposé à l'enregistrement pour la paroisse d'Orléans.
7 sept—

BODLEY BROTHERS
ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour ferme, charrettes à ris, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voitures, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va, avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
mai 180—1an

Réclamations Françaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à
J. G. BUSTIE,
Commissaire des Etats-Unis
26 rue Carondelet.
20 juil—3m P. O. boîte 2027.

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,
De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par le
Banque Nationale de la N.-Orléans
SUR DU CAMP 54.
27mai—tf

EDR QUEYROUZE. OSCAR BOI
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Nlle-Orléans.
9 juil.80—1an

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
133 rue du Canal.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que, dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de
Marchandises sèches de Printemps et d'Été.
IMPORTÉS PAR EUX.
A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offrent leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.
9 mai

LA PLUS GRANDE
Brasserie du Monde
Qui mette en bouteilles.
A vendre, en entrepôt ou droit payé, par
Bassetti & Xiques,
67 et 69 rue Décatur,
AGENTS.
1er sept—3m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DES—
Factors & Traders,
37.....RUE CARONDELET.....37
Capital Payé - - - - - $1,000,000

ED. A. PAFFREY.....Président.
JOHN CHAFFE.....Vice-président.
THOS. F. WALKER.....Secrétaire.

Polices d'assurances contre les risques d'incendie, de rivière et de marine, émises aux taux du tarif le plus réduit.

—DIRECTEURS—

John I. Noble,	L. C. Jarvey,
Jas. Phillips,	Wm. Harewell,
Richard Milliken,	C. J. Leeds,
J. I. Warren,	A. P. Jaeln,
Benj. I. Friedlander,	A. M. Blackman,
R. M. Walmsley,	Henry Abraham,
A. H. May,	Louis Bush,
L. Lyle Lyon,	A. Brittin,
Samuel H. Boyd,	G. W. Sentell,
E. F. Rehleman,	Wm. Cunningham,
Chas. Chaffe,	Jno. I. Adams,
W. J. Behan,	E. T. Buckner.

5 sept—6m

LA PLUS GRANDE
Brasserie du Monde
Qui mette en bouteilles.
A vendre, en entrepôt ou droit payé, par
Bassetti & Xiques,
67 et 69 rue Décatur,
AGENTS.
1er sept—3m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DES—
Factors & Traders,
37.....RUE CARONDELET.....37
Capital Payé - - - - - $1,000,000

ED. A. PAFFREY.....Président.
JOHN CHAFFE.....Vice-président.
THOS. F. WALKER.....Secrétaire.

Polices d'assurances contre les risques d'incendie, de rivière et de marine, émises aux taux du tarif le plus réduit.

—DIRECTEURS—

John I. Noble,	L. C. Jarvey,
Jas. Phillips,	Wm. Harewell,
Richard Milliken,	C. J. Leeds,
J. I. Warren,	A. P. Jaeln,
Benj. I. Friedlander,	A. M. Blackman,
R. M. Walmsley,	Henry Abraham,
A. H. May,	Louis Bush,
L. Lyle Lyon,	A. Brittin,
Samuel H. Boyd,	G. W. Sentell,
E. F. Rehleman,	Wm. Cunningham,
Chas. Chaffe,	Jno. I. Adams,
W. J. Behan,	E. T. Buckner.

5 sept—6m

Hôtels, Sources, etc.

PENSION PRIVEE,
193.....RUE ROYALE.....193
Entre St-Louis et Toulouse, Nlle-Orléans.

MADAME TRAPLIN prévient sa nombreuse clientèle ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, se doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce.
Les prix sont des plus modérés.
On sollicite le patronage des personnes de la campagne.
31août—3m

MONTROSS HOUSE,
BILOXI, Miss.
P. MONTROSS,
PROPRIÉTAIRE.

OUVERT pour la réception des visiteurs, l'hiver comme l'été.
L'Hôtel est de première classe dans tous ses départements et est situé dans une des places les plus belles et les plus saines des bords du lac, avec une très belle vue du lac et des forêts.
Objets de chasse, de pêche et bateau de première qualité.
Pour plus amples informations, s'adresser à
P. J. MONTROSS,
Propriétaire,
30mai—4 mois.

HOTEL
WEST END.
NOUVEAU LAC.

Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU des villes.
Les METS les plus DELICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.
Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Le public est cordialement invité à la venir examiner.
F. MICHOLET,
Propriétaire.
FRITZ HUPPENBAUER,
Directeur.
28 juillet—3m.

MAISON FRAPART.
(Frapart House)
MANDEVILLE, LNE.

CETTE maison, récemment construite, possède tous les agréments des hôtels du premier ordre, étant très en lac, dans le voisinage de l'endroit le plus ombragé de Mandeville, elle est pour les familles des appartements frais et spacieux. La table est approvisionnée des meilleures choses qui se trouvent sur le marché de la Nlle-Orléans. La cuisine est sous la direction d'un maître-queux français de Première classe; des garçons, waiters, polis et intelligents font le service du restaurant. Pas de système de table d'hôte.
Repas servis à toute heure. Ayant en charge les restaurants des vapeurs "New Camellia" et "Belle Creole," nous sommes de pourvoir au confort de nos habitués sont incontestables. Quoique possédée par la même personne, la maison et le Jardin de Bière sont deux établissements séparés et bien distincts l'un de l'autre. Le Jardin de Bière est sous la direction exclusive de J. H. Frerich, tandis que la maison est à l'usage exclusif des familles.
18juil—

CHARLES JACQUES,
Restaurant français,
54 Ouest-Onzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue,
New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours; Potage, Hors d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.
Chambres et appartements à louer.
On sollicite le patronage des voyageurs venant la Louisiane.
13août

L. C. DESFORGES, Nlle-Orléans. HY J. MONTAGNET, Nlle-Orléans.
JOS. B. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal
COMPANY:
DESFORGES,
MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de charbon
Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Plantations, Familles approvisionnées aux prix les plus réduits du marché.
CHARBON en car, pour expédition.
Chantiers: 1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand; 2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville; 3me, rue Levée, entre Henderson et Rubin.
AGENTS POUR LE BAYOU SARA COAL DEPOT BUREAUX:
Coin des rues Gravier et Carondelet
Nlle Orléans, Louisiane.
N.-B.—L'ancien bureau de M. Montagnet, rue Carondelet, No 4 restant ouvert jusqu'au 1er octobre prochain, les ordres y seront reçus.
1er août—6m

CHARBON.
COAL CHAS. GAULON, Office 120 Passage de la Bourse, rue Chartres et Champs Elysées, offre le meilleur Charbon de Pittsburg aux prix suivants, délivré:
Aux familles à.....45c par baril.
Aux manufactures à.....42 1/2c "
3août

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

AGENT prêté sur des valeurs collatérales: Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Billets, etc.—Conditions libérales.—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
9mai—1an LEONORA FASS.

Mme RONONO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, leucorrhée difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et le jardin de Bière est ouvert tous les jours. Visible à toute heure. Exorcant en profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.
20 nov—1an

Merchants' Mutual Insurance Co.,
OF NEW ORLEANS,
104 CANAL STREET.
Twenty-Sixth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31st, 1880, including Unearned Premiums of the previous year— $294,863 51
On Fire Risks..... 23,682 42
On Marine Risks..... 29,715 16
On River Risks.....
Total Premiums..... $347,951 09
Less Unearned Premiums..... 88,924 00
Net Earned Premiums 31st May 1880..... $259,427 09
Losses paid—
On Fire Risks.....$74,435 58
On Marine Risks..... 8,810 44
On River Risks..... 6,417 31
Taxes and Expenses..... 15,203 87
Less Interest..... 16,706 72—121,627 72
Reinsurance and Return Premiums..... 15,000 00
Profit..... $137,799 37

The Company has the following Assets:
Real Estate..... $219,035 97
City Bonds and Mortgage Bonds..... 15,000 00
N. O. Waterworks Stock (1454 shares)..... 48,215 00
Notes secured by mortgage and pledge..... 147,842 37
Bills Receivable..... 56,441 96
Premiums in course of collection..... 34,770 77
Insurance, Bank and other Stocks..... 65,717 31
Judgment on mortgage note..... 3,000 00
City Taxes..... 10,000 00
Cash on hand..... 80,490 14
$690,513 52

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 12th day of June, 1880,
JAMES FAHEY, N. P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 12th day of June 1880, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premium for the year ending 31st May 1880, payable on the third Monday of July next; also, to pay the Stockholders on demand a second semi-annual interest of five per cent, making ten per cent per annum on the Capital Stock of the Company. Hereafter, interest dividends to be paid quarterly.
DIRECTORS.

P. Maspero,	J. J. Fernandez,
Paul Fourchy,	John Dodds,
Jno. B. Lallande,	D. Fetter,
Edward Toby,	D. A. Chaffraix,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
	Thos. Kane.

E. G. Sander,
Ancienne maison de B. LABORDE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
BUREAUX ET MAGASINS:
24.....Rue des Français.....24

L.S.L.
PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
DE
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—PERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne.,
Mardi, 12 Octobre 1880.
LE GRAND TIRAGE
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE K.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement 11 heure du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINEE DU
Mardi, 12 Octobre 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

MAISON ETABLIE EN 1840
PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

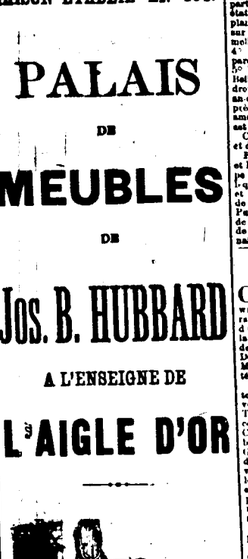

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud: celui aussi où tout se vend à meilleur marché.
Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorée ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.
Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.
Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.
Meubles de salle à manger,
de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.
PRIX TRÈS RÉDUITS.
Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se vendant.
Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.
LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.
AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,
A bon marché pour du comptant.
Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
Emballage et livraison gratis
Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

A vendre à des conditions de crédit faciles.
Grandes plantations sucrières situées sur le Bayou Lafourche, dans la paroisse Assomption.

POUR effectuer un partage entre les héritiers de la succession de feue Esther A. N. Pugh, en vertu d'un décret de la Cour de District de la paroisse d'Assomption, le shérif de cette paroisse offrira en vente à l'enchère publique, SAMEDI, 2 octobre 1880, à Napoléonville, en la dite paroisse, 1. Une grande plantation sucrière connue sous le nom de "Augustin," située sur la rive droite du Bayou Lafourche, à environ dix milles du comté de Donaldsonville, mesurant environ 3,500 acres de terre avec les bâtisses et améliorations qui y sont attachées, les moulets et les bestiaux qui y appartiennent. La terre est en excellent état de culture et possède un fort approvisionnement de plant de cannes. 2. Une grande plantation sucrière connue sous le nom de "Whitmell," située dans la même paroisse, derrière le village de Paincourtville, mesurant environ 1250 acres de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, les moulets, les bestiaux et les instruments aratoires qui y appartiennent. L'habitation est dans un excellent état de culture avec un assortiment complet de plant de cannes. 3. Un morceau de terre situé sur le côté inférieur de la dite habitation Whitmell et mesurant environ 60 arpents de terre. 4. Un morceau de terre situé dans la même paroisse et ayant à peu près 50 arpents. 5. Une petite habitation sucrière connue comme Belle Vue, située dans la même paroisse, à la droite du Bayou Lafourche, à peu près six milles au dessous de Donaldsonville et contenant à peu près 200 arpents, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, le tout dans un bon état de culture. Cette habitation est également en excellent état de culture.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans.
Pour une description complète des propriétés et les détailes des termes et conditions, le public se consultera "Pioneer of Assumption" dans lequel journal la vente est officiellement annoncée et Messieurs Walter Guion et Guion & Foster de Napoléonville, avocats; R. N. Sims et E. N. Pugh de Donaldsonville, avocats, Henry Denis de la Nouvelle-Orléans avocat, et Cooper et Kelly de la Nouvelle-Orléans, marchands commissionnaires.
12 sept—tf, 19, 25

Hermann Lier vs. les héritiers de J. P. Gaertner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 149.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dounne, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 4 octobre 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
1. Sept-centième lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et qui y appartiennent, situés dans la Troisième District de cette ville, désignés comme lots numéros Deux, Trois, Quatre, Cinq, Six, Sept et Dix de l'îlet borné par les rues Maxant Grape, France et Grands Hommes, ensemble avec le droit de la veuve de Selim Wagner, anciennement notaire en cette ville, comme plus No 29, selon le dit plan, les dits lots mesurant chacun trente un pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Maxant, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et étant bornés au nord par la rue Grande Hommes, au sud par le lot No 10, à l'est par le dit lot de Selim Wagner, et à l'ouest par le lot No 8 de la succession de H. D. A. Pavdras de la Landé, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 27 janvier 1866.
Sont en outre compris ci-dessus les lots No 1 et 2 de la succession de H. D. A. Pavdras de la Landé, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 27 janvier 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lots.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2sept—3,10,17,24—oct 1 5

Wm. C. Scott vs Jno. W. Madden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3,07.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dounne, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 30 septembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
La moitié indivise d'un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bassin, anciennement Hevia, Bienvenue, anciennement St. Pierre et Lafayette, anciennement Hevia, et désigné par le numéro vingt-quatre, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 26 janvier 1832, et déposé pour références dans le bureau de Félix de Lassus, anciennement notaire en cette ville, lequel lot a le dit lot mesure un pied américain trente deux pieds de face à la dite rue Bassin, anciennement St. John, sur une profondeur de cent vingt pieds trois pouces et cinq lignes sur un côté et cent vingt huit pieds trois pouces et six lignes de l'autre côté entamant en outre du voyer de la ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—Cette vente étant la seconde et définitive, le prix de cette vente sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à dater mois de crédit, l'acquéreur fournissant un bon ou obligation avec bonne garantie solvable, portant cinq pour cent d'intérêt par an du jour de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur aura à dédoire de son enchère, et paiera au comptant le montant des impressions du shérif et du bureau des commis, etc., environ cent cinquante piastres, et en outre les taxes d'Etat et municipales sur la dite propriété dont le montant n'est pas encore connu.
TOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14 sept—14, 21, 28, 30.

Charles F. Buck vs. Reinhard Kienle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 727.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dounne, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 8 octobre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Fulton, Royalton, Gravier et Lafayette, désigné par le No 9 sur un plan certifié par Hugh Grant, voyer, et déposé au bureau de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville, ayant 25 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces 1 lignes à la rue Front, sur 116 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne divisant du lot No 8, et 116 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne de séparation du lot No 10. Cette propriété fut acquise par Mme Gilbert Degeorge par acte de la notaire de la dite propriété de société avec Antoine Degeorge, de George et James Lumsden, confirmé par acte passé pardevant J. J. Lewis, notaire, avant A. Mazureau anciennement notaire en cette ville. Les améliorations comprennent un grand magasin en briques à deux étages avec voûtes en fer, situé au cœur de la partie commerciale de la ville et offrant tous les avantages comme placement rémunératif.
Termes et conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit, pour billets des acquéreurs divisés en coupons égaux du jour de la vente payables à un an de date du jour de la vente à raison de 8 0/0 par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 0/0 hypothèque d'avoir cet en cas de non paiement des billets à l'échéance garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue ou le tout comptant au gré des acquéreurs.
Les acquéreurs devront payer à la signature des actes de vente les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1880, et devront faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant O. Drouet, aux frais des acquéreurs.
28 août—28, sept 4,11,18,25. Oct 2

S. Guinault pour l'usufruit etc., vs. Julie Maisson et als.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,574.—En vertu d'un writ de fieri facias adressé au Shérif Civil de la paroisse d'Orléans par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dounne, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 8 octobre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1° Deux lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Clouterie, désignés par les Nos 16 et 17. Le lot No 16 mesure 27 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Félicité 132 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot No 15, sont trente-trois pieds trois pouces trois lignes sur la ligne du lot No